

relative à l'affranchissement des tranches optionnelles n° 1 et 2 du marché de Halaison des études de stabilité du barrage multi-voutes, de la digue en remblais de la retenue de Beaune 2

- Lot 1 : réalisation de l'étude de la stabilité du barrage multi-voutes et de la digue de col constituant la retenue du Maxeud (classe A) pour compléter la mise à jour de l'étude de dépenses de l'ouvrage

892-2480

LE PRÉSIDENT DE L'UNION DES MÉTROPOLIS

W le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10.

Vu le Code de la commune publique du 1er avril 2009 et notamment ses articles L. 2123-3 et R. 2123-3 à R. 2123-4 ;

Vu la délibération n° 3.1 du conseil communautaire en date du 21 novembre 2003 relative à l'application des articles L.521-2 et L.521-20 du Code général des collectivités

WU la signature du marché n° 2025-H0430808-00 avec l'entreprise TRACIBREIL France la

☞ les articles 5.2 et 5.3 de l'acte d'engagement du marché précité relatif aux délais

d'activation et aux modalités d'affermissement des tranches.

DECISION

Les prescriptions des **Tranches Optimisées 0%** : Réalisation pour le barrage multi-courbes et la digue de col du Mamoudou d'un cahier des charges commun ou de plusieurs cahiers des charges spécifiques d'interventions complémentaires en fonction des besoins, y compris leurs interprétations et intégrations en données d'entrée pour le calcul du module et la réalisation de l'étude de stabilité **et/ou** : Vérification de la tenue au sismique par une méthode de calcul dynamique simplifiée : sont affirmées et seront exécutées par les modifications techniques ci-dessous.

Tranches	Délai d'affermissement de la tranche	Délai de commencement des prestations	Délai d'expiration des tranches
Tranche optionnelle 1	15/05/2024	16/05/2024	3 mois
Tranche optionnelle	03/06/2024	04/06/2024	3,5 mois

La présente décision prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

Fait à Limoges,
Secours de répression - Ministère de l'Intérieur
187 200701-10-00000000-0000-0000-0000
Nbre répression
Nbre de répression de 10 et de
Nbre de répression de 10 et de 100 et 1000
Nbre de 100 et 1000

P.©. MAZEAU Jean-Luc
Signé électroniquement le 02/01/2024
Par Jean-Luc MAZEAU

Décision relative à l'affermissement des tranches optionnelles n°1 et 2 du marché de réalisation des études de stabilité du barrage multi voutes, de la digue en remblais de la retenue de Beaune 2

1 DOCUMENT - Publié le 2 Janvier 2024



DEC_CP_24801_ETUDES_STABILITE_BARRAGE_MULTI_VOUTES_BEAUNE2.pdf
(.pdf, 210,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**